

Certificat médical initial en vue d'une admission en soins psychiatriques à la demande d'un tiers en cas d'urgence

Article L.3212-3 du CSP

Je soussigné(e) :

Docteur en médecine, certifie que l'état de santé de :

M

né(e) le :

.....

domicilié(e) à :

.....

présente les troubles suivants :

.....

.....

.....

.....

Il en résulte que :

- ✓ ses troubles mentaux rendent impossible son consentement ;
- ✓ son état mental impose des soins immédiats assortis d'une surveillance médicale constante justifiant une hospitalisation complète ou d'une surveillance médicale régulière sous une autre forme incluant des soins ambulatoires.

Compte tenu de l'urgence et du risque grave d'atteinte à l'intégrité

de M

ce dernier nécessite une admission au CH de en soins psychiatriques sans son consentement en application de l'article L.3212-3 du code de la santé publique.

J'atteste que, à ma connaissance, je ne suis ni parent ni allié au 4^{ème} degré inclus, ni avec le directeur du CH, ni avec l'auteur de la demande d'admission, ni avec la personne à hospitaliser.

Fait à :

Le : à (heure) : h *

Signature

* **le certificat doit être horodaté**